



Association "Les P'tits Pruneaux"  
1566 St-Aubin / FR

## *Procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi 30 juin 2022 à Delley*

\* \* \*

### *1. Accueil et ouverture de l'assemblée*

L'assemblée est ouverte à 20 h 02 par les salutations de bienvenue de Mme Anne-Pascale Collaud, présidente.

Mme Anita Moullet, vice-présidente, est excusée.

Des remerciements sont adressés à la commune de Delley-Portalban qui nous accueille ce soir.

Conformément à l'article 8 des statuts, l'assemblée a été convoquée par courrier le 7 juin 2022 :

- 253 convocations ont été envoyées
- 13 personnes/associations sont excusées
- 16 personnes sont présentes
- 5 ont le droit de vote
- 3 étant la majorité.

Mme la présidente rappelle que seules les personnes membres de notre association ont le droit de vote. Sont membres, les personnes qui ont payé une cotisation annuelle ainsi que les communes partenaires.

La question est posée quant à savoir s'il y a des remarques sur le mode de convocation et l'ordre du jour.

Ceci n'étant pas le cas, Mme Anne-Pascale Collaud demande d'accepter l'ordre du jour par main levée. Ce dernier est accepté à l'unanimité des personnes présentes.

### *2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2021*

#### *a) Approbation*

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2021 était à disposition 20 jours avant la présente assemblée ainsi que sur notre site internet. Il ne sera par conséquent pas lu.

La question est posée à l'assemblée quant à savoir s'il y a des remarques au sujet du procès-verbal du 10 juin 2021.

Aucune remarque n'étant formulée, il est passé à l'approbation du procès-verbal du 10 juin 2021 qui est approuvé par main levée à la majorité des personnes présentes dans l'assemblée.

Des remerciements sont adressés à Mme Laurence Baliacas pour sa rédaction.

### **3. *Rapports d'activités***

#### **a) *Rapport de Mme la présidente, Anne-Pascale Collaud***

Que vous dire de l'année 2021 ?

On peut affirmer sans réserve qu'elle fut sportive ! Nous avons pratiqué le surf, entre les vagues covid, entre les commandes de masques de protection et de gel hydroalcoolique, entre les diverses mesures sanitaires à appliquer et les APG.

En bref, une année dont personne n'a plus envie de parler !

Nous nous réjouissons de voir l'automne poindre son nez car une journée de formation avait été planifiée. Une belle occasion de réunir le personnel afin de pouvoir à nouveau échanger sur les pratiques professionnelles et passer un beau moment de convivialité. Les mesures sanitaires alors en vigueur nous ont contraintes à renoncer à cette organisation, des regrets plein le cœur.

Durant le dernier trimestre, notre association a traversé de nouvelles turbulences, mais cette fois financières. Les problèmes de liquidités que nous rencontrons depuis 2 ans nous ont contraintes à analyser plus finement les bases mêmes de notre financement.

Force est de constater que les produits de l'association ne suffisent pas à assurer son fonctionnement.

Pour remédier à ces problèmes récurrents et assurer la poursuite de notre activité, nous nous sommes adjoints les services d'une fiduciaire qui nous a aidé dans l'élaboration du budget 2022. La fiduciaire a également contribué au contrôle des comptes 2021.

Enfin, un groupe de travail, composé des responsables financiers des communes et des membres du comité, a planché sur le financement de notre association ce qui a permis de déboucher sur un subventionnement plus important de la part des communes dont je salue ici la collaboration et la volonté de pérenniser notre activité.

Après ces deux années compliquées, nous nous réjouissons de pouvoir reprendre le cours normal de notre activité, en espérant que..... mais ne parlons pas de malheur.

Durant le deuxième semestre, nous allons nous concentrer sur les projets à venir. Il nous paraît également primordial de prendre du temps pour nos employées, de resserrer les contacts et d'échanger sur les bonnes pratiques afin d'améliorer la cohésion entre nous toutes.

Au terme de cet exercice, je ne peux que me réjouir de l'engagement de tout le personnel malgré les conditions de travail fluctuantes, malgré les pertes de revenus, malgré la surcharge de travail et malgré les soucis financiers.

L'Association « Les P'tits Pruneaux », c'est une formidable équipe de personnes engagées, motivées et dynamiques à laquelle j'adresse la reconnaissance et les remerciements du comité.

***b) Rapport des coordinatrices, Mmes Laurence Baliacas et Emmanuelle Heimann***

Tout comme 2020, 2021 s'est écoulé aux rythmes des différentes vagues de la pandémie.

Des accueillantes aux coordinatrices, toute l'association s'est attelée à la tâche naviguant entre les différentes absences des enfants, des parents et des accueillantes elles-mêmes. Comme à notre habitude, nous avons mis un point d'honneur à répondre à chaque demande de dépannage afin que chacun puisse trouver sa place et que les parents puissent poursuivre leur activité professionnelle sereinement.

Mais, pendant cette pandémie, le fait d'organiser des dépannages ou des remplacements à plus ou moins long terme n'a pas toujours été très rassurant. En effet, lorsque nous devions procéder à des changements d'accueillantes, nous n'étions jamais sûres de savoir si nous faisons juste ou si nous étions en train de déplacer le virus de foyer en foyer.

Nous avons effectué notre travail avec bienveillance, organisant les dépannages en nous souciant en premier lieu de l'état de santé des enfants à déplacer afin de préserver les milieux d'accueil qu'ils allaient rejoindre. Nous avons aussi continué à fournir des masques et du désinfectant à nos accueillantes. Nous leur avons répéter régulièrement les gestes barrière et l'importance de les maintenir, même si parfois ce n'était pas évident, afin de freiner au maximum ce satané virus.

Avec l'été, les soucis se sont amenuisés ; le virus était moins présent. Les mesures se sont quelques peu relâchées entre parents, enfants et accueillantes. Avant un retour en force en automne !

Au cours des visites annuelles chez les accueillantes, plusieurs dames ont souligné la question de l'absence des enfants en cas de maladie (hors Covid), notamment le fait qu'elles ne sont pas payées pendant ce temps alors que la place est réservée. De plus, en sachant que les absences pour maladie n'engendraient pas de facturation, certains parents annonçaient leur enfant malade alors qu'il était gardé par les grands-parents par exemple.

De ce fait, nous avons retravaillé et actualisé notre règlement afin de pallier aux problèmes liés à la gestion des heures de présence, les horaires réguliers et irréguliers et les absences pour différentes raisons. Ce nouveau document établi a ensuite été transmis aux accueillantes et aux parents dans le courant de l'été pour une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2021. Les retours de nos accueillantes ont été positifs ; elles nous ont remercié pour les changements opérés, leur assurant ainsi un revenu plus stable.

Entre août et septembre, nous nous sommes occupées à l'actualisation des contrats de placement, notamment pour les changements de catégories pour les enfants entrant en 1H et ceux entrant en 3H.

Nous avons également introduit les nouvelles grilles de tarifs dans le système informatique séparant les enfants en âge préscolaire et les 1H-2H suite à l'entrée de la réforme fiscale.

Puis, nous avons grand espoir de pouvoir passer une journée de formation continue avec nos accueillantes en octobre. Malheureusement, de nouvelles mesures sont entrées en vigueur, les tests pour le Covid sont devenus payants et une limitation du nombre de personnes se réunissant à l'intérieur a à nouveau été instaurée (avec Pass obligatoire).

Devant ce retour des mesures, toutes déçues, nous avons baissé les bras et annulé la formation pour la deuxième année consécutive. Nous espérons reprendre la formation continue très prochainement.

Avant de clore ce rapport, nous vous communiquons pour information quelques chiffres pour l'année 2021, soit

- Nous avons réalisé au total 145'218 h 50 (143'895 h en 2020)
- Nous avons accueilli 287 enfants de 180 familles
- Au cours de l'année 2021, nous avons engagé 6 nouvelles accueillantes et 5 ont mis un terme à leur activité
- Aujourd'hui, nous travaillons avec 38 accueillantes.

Pour terminer, nous sommes rassurées de constater que, malgré la pandémie, les demandes de placement pour les bébés mais aussi pour les enfants de tous âges sont toujours bien présentes. Les accueillantes ont toujours du travail et, comme la pandémie a pu fortement le démontrer, elles restent un maillon essentiel à la vie des familles.

À toutes les accueillantes, nous les coordinatrices, nous vous adressons nos sincères remerciements pour tout le travail fourni durant l'année 2021. Nous vous remercions pour votre collaboration, votre patience et votre dévouement tant envers les enfants que vous accompagnez au quotidien mais aussi auprès des parents.

Un grand merci à vous toutes !

Les coordinatrices :

Laurence Baliacas

Emmanuelle Heimann

### ➤ *Rapport de la garderie, Mme Valérie Celato*

Mesdames et Messieurs,

Voici en quelques lignes les activités de la garderie durant cette année 2021.

Nous avons débuté cette année en célébrant les Rois avec la fabrication de couronnes étincelantes de paillettes et la dégustation de délicieuses galettes des Rois.

La période de Carnaval est arrivée et la garderie a pris des airs de fête. Une multitude de petits clowns articulés, fabriqués par les enfants, ont orné la salle et la "semaine crêpes" a, comme chaque année, ravi petits et grands.

Ces derniers sont également venus avec leurs plus beaux déguisements lors de cette semaine festive.

Dès mars, nous nous sommes lancés dans les bricolages de Pâques et avons enchaîné sur la Fête des Mères, avec de très jolis supports à photos à offrir aux mamans.

Les beaux jours et l'arrivée de l'été ont donné lieu à de nombreuses activités extérieures : balades et pic-nic, cueillette des cerises, visites aux animaux du village et notamment aux cochons de Laurent Collaud, dit Pépin, que nous remercions pour son accueil toujours chaleureux et ses explications instructives.

Les jeux d'eau et la piscine étaient également de sortie les dernières semaines avant les vacances et les ateliers "coupes de glaces" ont beaucoup plu aux enfants.

A la rentrée d'août, nous avons accueilli les nouveaux enfants et leurs parents et avons entamé la période d'adaptation, avec pour décor, les insectes et leur habitat.

La reprise s'est faite en douceur, en laissant à chacun le temps de s'habituer à ce nouvel environnement. Les petits nouveaux de cette volée requérant une grande attention et beaucoup de tendresse, la confection des cuchaules de la Bénichon a été sportive. Mais, mission accomplie, chaque enfant est reparti avec une cuchaule toute chaude à la maison !

A l'arrivée de l'automne, la garderie s'est transformée en maison hantée, remplie d'araignées, et les enfants ont revêtu leurs costumes les plus effrayants.

Dès novembre, les préparatifs de Noël ont débuté avec la décoration de la salle et du sapin, la fabrication du cadeau, l'apprentissage des chansons et la confection des biscuits.

Nous avons renoncé à nouveau à la fête de Noël, car il aurait été compliqué d'appliquer les règles en vigueur tout en conservant l'esprit convivial qui nous tient à cœur lors de cette rencontre.

A ce propos, nous sommes heureux cette année d'avoir pu reprendre un fonctionnement plus normal. Nous allons faire prochainement une sortie d'été, les visites des parents peuvent à nouveau avoir lieu et la fête de Noël pourra certainement se faire également.

Les candidats au poste de Père Noël peuvent déposer leur dossier à la garderie. Merci d'avance !

Pour conclure, nous remercions vivement les parents pour leur confiance et les excellents rapports que nous entretenons avec eux, les enfants pour tout ce qu'ils nous apportent et l'association « Les P'tits Pruneaux », en particulier Anne- Pascale et Laurence, pour leur soutien et notre précieuse collaboration.

Merci de votre attention !

Valérie Celato  
Responsable de la garderie

Les différents rapports sont mis en discussion.

Aucune remarque ni commentaire n'étant apporté, Mme Anne-Pascale Collaud propose de passer à l'approbation des rapports annuels par main levée. Ces derniers sont acceptés à la majorité des personnes présentes dans l'assemblée.

Des remerciements sont adressés à Valérie, Emmanuelle et Laurence pour les rapports.

#### **4. Comptes 2021**

Avant de commencer ce point, Mme la Présidente renseigne l'Assemblée quant à l'absence de notre comptable, M. Martial Berset ; ce dernier ayant demandé à être déchargé de cette mission.

Il est ainsi profité de cette occasion pour le remercier de son engagement au sein de notre Association.

Sur ce, Mme Anne-Pascale Collaud donne quelques informations sur l'organisation actuelle, à savoir que depuis l'automne dernier, notre Association travaille avec CBO Fiduciaire à Vuarmarens. La raison de cette collaboration est la suivante : Mme Corinne Bosson, comptable, a connaissance des arcanes financiers des structures d'accueil de la petite enfance. Elle nous a soutenu lors de l'établissement du budget mais aussi dans la mise en place d'un nouveau système de financement. CBO Fiduciaire nous accompagnera durant toute l'année 2022.

La parole est ensuite passée à Mme Laurence Baliacas pour la lecture des comptes.

##### ***a) lecture des comptes***

La lecture des comptes 2021 débute par le chapitre des accueillantes en milieu familial qui concerne toutes nos communes partenaires.

##### ***Accueillantes en milieu familial***

Les différents postes de charges et de produits sont passés les uns après les autres, débouchant sur le résultat suivant pour l'exercice 2021 :

- **Total des charges** : Fr 1'513'073.48
- **Total des produits** : Fr 1'450'359.25
- **Perte** : Fr 62'714.23.

##### ***Garderie***

La lecture des comptes 2021 se poursuit avec les comptes de la garderie dont toutes les communes sont membres à l'exception de la commune de Belmont-Broye. Le résultat de l'exercice 2021 est le suivant :

- **Total des charges** : Fr 113'136.70
- **Total des produits** : Fr 110569.85
- **Solde excédent de charges** : Fr 2'566.85.

##### ***Bilan***

Un seul bilan est établi pour les deux entités car il y a un seul compte bancaire, à savoir :

- **Actif** : Fr 194'564.95
- **Passif** : Fr 194564.95
- **Perte reportée** : Fr 62'714.23.

Mme la présidente revient sur l'exercice 2021 des accueillantes en milieu familial. Elle relève que les comptes présentent un important découvert comme cela a pu être constaté. Elle mentionne que

l'Association a travaillé avec les communes partenaires afin de mettre en place un financement qui permette d'absorber le découvert et de stabiliser les finances. Elle remercie les communes pour leur soutien.

La parole est ensuite passée à M. Jonathan Monney pour la lecture du rapport des vérificateurs des comptes 2021.

#### ***b) rapport des vérificateurs***

##### ***Rapport des vérificateurs des comptes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021 :***

*Les vérificateurs ont pris connaissance en date du 27 juin 2022 des comptes de l'Association Les P'tits Pruneaux allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021. Les pièces justificatives et les soldes de la caisse et du compte-courant bancaire ont été contrôlés. Ils correspondent aux avis de situation.*

*Nous adressons nos remerciements à Mme Laurence Baliacas, secrétaire et coordinatrice, pour son travail et la tenue de la comptabilité ainsi qu'à Mme Anne-Pascale Collaud, présidente, pour leurs explications sur le fonctionnement de l'Association.*

*Par conséquent, nous demandons à l'assemblée de l'Association d'approuver ces comptes et d'en donner décharge à la secrétaire et au comité de l'Association.*

*Les vérificateurs des comptes : Claude-Alain Guerry Jonathan Monney*

Au terme de cette lecture, la parole est passée à l'assemblée pour ces questions.

Personne n'ayant de question ou de remarque, l'assemblée se poursuit avec le point suivant :

#### ***c) approbation des comptes***

Mme Anne-Pascale Collaud propose d'approuver les comptes 2021 des accueillantes en milieu familial ainsi que ceux de la garderie par main levée. L'ensemble des comptes 2021 sont approuvés à la majorité des membres présents dans l'assemblée.

### **5. Budgets 2022**

#### ***a) présentation des budgets 2022***

Il est ensuite fait lecture des budgets 2022 pour les accueillantes en milieu familial ainsi que pour la garderie par Mme Laurence Baliacas.

##### ***Accueillantes :***

- **Total des charges** : Fr 1'538'700.00
- **Total des produits** : Fr 1'538'500.00
- **Perte estimée** : Fr 200.00.

##### ***Garderie***

Pour la garderie, il n'y a pas de bénéfice ou de perte étant donné que les comptes sont équilibrés.

- **Total des charges** : Fr 119'100.00

- **Total des produits** : Fr 75'500.00.
- **Excédent de charges à charges des communes estimé** : Fr 43'600.00.

Mme la Présidente précise à l'Assemblée que les subventions communales pour l'accueil familial de jour ont drastiquement augmenté de façon à assurer l'équilibre financier de notre Association.

L'assemblée n'ayant pas de questions, il est passé au point suivant :

#### ***b) approbation des budgets 2022***

Mme la présidente propose d'accepter les budgets 2022 par main levée.

Les budgets 2022 sont approuvés par la majorité des personnes présentes dans l'assemblée.

Des remerciements sont adressés à l'assemblée pour sa confiance.

#### ***6. Nomination des vérificateurs des comptes***

Pour les années 2022 et 2023, les personnes suivantes sont proposées pour la vérification des comptes, à savoir :

- Fabrice Currat, Belmont-Broye
- Jonathan Monney, St-Aubin.

La question est posée à l'assemblée quant à savoir si elle a des contre-propositions.

Ceci n'étant pas le cas, MM. Fabrice Currat et Jonathan Monney sont nommés pour la vérification des comptes des deux prochaines années par acclamation et des remerciements leur sont adressés pour leur engagement.

#### ***7. Nominations au sein du comité***

Lors de notre dernière assemblée, Mme Marie-Claire Corminboeuf était absente. Il n'avait alors pas été procédé à son élection. Mme Marie-Claire Corminboeuf œuvre au sein de notre comité depuis le printemps 2021 en qualité de conseillère communale et représentante de la commune de Belmont-Broye.

Mme Anne-Pascale Collaud propose à l'assemblée d'approuver la nomination de Mme Marie-Claire Corminboeuf par acclamation. Elle remercie ensuite chacun des membres du comité pour son engagement.

#### ***8. Divers et remarques***

La parole est passée à l'assemblée pour ces éventuelles questions ou remarques.

M. Albert Pauchard, syndic de la commune de Belmont-Broye, fait un bref retour sur la rencontre des syndics de la Basse-Broye et se félicite que les communes aient choisi de maintenir l'Association. Toutefois, les syndics espèrent pouvoir profiter d'une réflexion plus large sur l'avenir des « P'tits Pruneaux » qui est un maillon essentiel et important. En effet, l'Association doit être renforcée dans sa structure pour permettre de la faire connaître dans un contexte plus large. M. Albert Pauchard invite d'ailleurs ses collègues mâles à venir se rendre compte de l'activité et du travail fourni.



Mme Anne-Pascale Collaud remercie les communes qui continuent à nous appuyer. Une commune s'est prononcé en faveur du maintien des « P'tits Pruneaux » pour autant qu'il n'y ait plus d'augmentation. Sur ce, Mme la Présidente rebondit en promettant qu'il y aura des augmentations. En effet, la répartition des tâches entre le canton et les communes va intervenir et les communes seront toujours plus impactées ; la petite enfance et les soins à domicile feront partie du premier paquet de la DETEC. Toutefois, elle partage l'avis pour un soutien comptable plus fort et aussi pour un besoin en dotation plus forte pour s'engager plus loin.

Pour terminer, la parole est passée à Mme Anne-Paule Rossel-Serio, conseillère communale, qui souhaite la bienvenue de la part du Conseil communal de Delley-Portalban dans leur ancienne école.

Des remerciements sont également adressés à la commune de Delley-Portalban pour l'organisation.

L'assemblée est ainsi close à 20 h 40 par Mme Anne-Pascale Collaud qui remercie les personnes présentes en les invitant à partager le verre de l'amitié.

Laurence Baliacas  
Secrétaire et coordinatrice

St-Aubin, le 7 juillet 2022